

FORÊT DE FAUSSES-REPOSES

PRESENTS *(suivant la liste d'émergement)*

Mme Aline de MARCILLAC, maire de Ville d'Avray
Mme Christine AUDOUZE, Association AVECh
Mme Nelly AVELINE, Conseil Départemental des Hauts de Seine
M. Denis BADRÉ, mairie de Ville d'Avray, membre honoraire du Sénat
Mme Denise BARON, CDRP 92
M. Pierre-Louis BEAUSSART, mairie de Vaucresson
M. Philippe BRILLAULT, maire du Chesnay
M. Bruno CINOTTI, Direction Départementale des Territoires des Yvelines
M. Pierrick COCHARD, Association ESPACES
Mme Catherine COMBALDIEU, Forêt Citoyenne
M. Jean-Claude DENARD, Chaville Environnement
M. Pierre DESNOS, Association Amis des Forêts de Versailles et Fausses Reposes
Mme Sabine FAUBERT, Association AVECh
M. GAUDENS
Mme Eliane GOUDET, Association Environnement Fausses Reposes
Mme Véronique JACQUELINE, mairie de Vaucresson
M. Jacques LECOMTE, CRTE Ile de France - CDE Yvelines
M. Jean-Louis LEGENS, ASEVE
Mme Antoinette LEMOINE, Collectif Marnes Environnement
M. Patrick LUCAS, mairie du Chesnay
M. Thierry MARTIN, Conseil Départemental des Hauts de Seine
M. Fabian MORICE, Haras de Jardy
M. Baudouin de NANTEUIL, Association AVECh
Mme Irène NENNER, Chaville Environnement
Mme Claire SILVAIN, Association Environnement Fausses Reposes
M. Louis VALLIN, Union des Amis de Vaucresson
M. Allan WISNIEWSKI, Association Environnement Fausses Reposes

ONF

Michel Béal, directeur de l'agence ONF Ile-de-France Ouest
Marianne de-Brito, responsable de l'Unité Territoriale de Versailles
Gaël Le Gouguez, technicien forestier, Unité Territoriale de Versailles
Antoine Aymer de la Chevalerie, technicien forestier, Unité Territoriale de Versailles
Séverine Rouet, chargée de communication, agence ONF Ile-de-France Ouest
Marie Gourbesville, responsable du service accueil et environnement de l'agence
Nina-Morgane MEYER, stagiaire à l'agence

oOo

FORÊT DE FAUSSES-REPOSES

Madame la Maire introduit la réunion, remercie la présence des participants, de Mr Béal et de l'équipe ONF.

Michel Béal remercie Madame la Maire et les participants d'être présents.

Nouveau format proposé pour ces comités de forêt qui évoluent au niveau de la gouvernance pour permettre une plus grande interactivité et échanger.

La présentation ONF sur la forêt comporte davantage de chiffres : elle a été envoyée il y a quelques jours aux participants. Cette présentation se sera pas déroulée, l'objectif est de répondre aux éventuelles questions et de travailler sur la thématique de la biodiversité, thématique ressortie lors de l'enquête de 2017.

ATELIER DE TRAVAIL SUR LA THEMATIQUE DE LA BIODIVERSITE

L'ONF intervient sur la biodiversité, cela fait partie au quotidien des missions des forestiers.

Il existe des réseaux naturalistes au sein de L'ONF.

6,6 % de forêts sont sous statut de protection.

Présentation des îlots de vieux bois sur la forêt de Fausses-Reposes.

Cette forêt a le statut de forêt de protection.

Présentation de l'inventaire faune/ flore.

Il y a un souhait de l'ONF de pousser davantage cette connaissance.

Présentation de Chaville Environnement.

Association locale, voisine de Ville d'Avray. Existe depuis 23 ans.

- Fait des sorties nature
- Compte les crapauds avec Ursine Nature
- Invitation d'experts et de scientifiques pour parler de biodiversité.
- Sollicitation du grand public à participer au comptage d'insectes

Action pédagogique au niveau du public

Depuis 2016, action de mesurer **la biodiversité potentielle d'une forêt avec un indicateur : Indice de Biodiversité Potentiel – IBP**

FORÊT DE FAUSSES-REPOSES

L'action a débuté il y a quelques mois. Il s'agit d'une mesure réalisée avec des bénévoles en forêt qui donne une mesure de bonne santé de la forêt.

Qu'est-ce que la biodiversité en forêt de Fausses-Reposes ?

Une forêt gérée durablement prend en compte les critères :

- Ecologiques
- Economiques
- L'aspect social

Ces 3 fonctions sont-elles compatibles ?

Depuis quelques années, l'étude du CNPF (Centre National de Propriété Forestière) a permis la mise en place d'une façon de mesurer l'IBP.

Méthode simple, il s'agit de relevés.

10 critères évalués : très gros arbres, milieux humides, 4 strates verticales, diversité des essences d'arbres...

Total évalué sur la forêt : 240 ha

62 % = note moyenne.

Conclusion : manque de bois mort dans la majorité des parcelles de la forêt de Fausses-Reposes.

ONF - Présentation de la problématique des plantes invasives : Transformation des écosystèmes.

Quelles sont les actions et synergie possibles entre l'Onf et les associations ?

Mme SYLVAIN / AEFR : la forêt est verte en hiver de ces arbres, espèces invasives.

Souhaite participer à cette action d'arrachage d'espèces invasives.

Mme NENNER / Chaville Environnement intervient car elle a participé à de l'arrachage avec des chevaux.

Mr LEGENS / ASEVE

L'association Espace est intervenu avec des percherons. Mais attention l'arrachage est très difficile.

Intervention d'Espace : l'association a 2 chevaux de trait. Il sont imposants et font de l'arrachage au niveau des lauriers du Caucase.

Mme COMBALDIEU / Forêt Citoyenne : les plantes invasives : terminologie trop forte. En hiver cela permet d'avoir des strates végétales. Tout est question d'équilibre.

FORÊT DE FAUSSES-REPOSES

Le laurier du Caucase est partout en forêt, notamment sur la parcelle 56. Si on ne fait pas d'actions au niveau des habitations, il va y avoir prolifération de ces plantes avec des disséminations des graines par les oiseaux.

On pourrait sensibiliser le public à cette problématique, il n'y a pas de problème si on taille ces plantes.

M. VALIN / Union des Amis de Vaucresson : quand il y a une coupe, peut-on faire de l'arasage de ces plantes ? Par ailleurs, ces plantes sont liées à la gestion de la forêt.

Mairie de Marnes la Coquette : ok pour appuyer une communication qui serait faite.

Mme le Maire de Ville d'Avray : GPSO a mis en place un guide du jardinage avec les espèces recommandées ou non. On peut aussi actualiser le guide et cette info.

M. le maire du Chesnay : manifeste son soutien à l'ONF. Précise que les coupes de bois sont nécessaires pour l'équilibre budgétaire de l'ONF.

Comment faire un vrai partenariat avec l'ONF afin d'éviter la sur-urbanisation ? intervenir dans le plan d'aménagement.

Le vrai sujet de cette forêt est de coordonner les moyens tous ensemble.

Aujourd'hui les budgets ne sont pas suffisants pour l'ONF.

Mme NENNER / Chaville Environnement :

Le problème est aussi celui des déchets. Il faudrait que les déchetteries soient gratuites pour l'Onf.

Réponse ONF / Michel BEAL : la forêt de Fausses-Reposes ne produit pas de recettes significatives au niveau des coupes de bois pour entretenir la forêt. Il y a une péréquation au niveau national qui permet que toutes les forêts soient gérées. Les moyens sur certaines forêts ne seraient autrement pas suffisants.

Quelques points à avoir en tête :

- La forêt rend des services. Pour la « fonction sociale/accueil du public », le service rendu est local : il est au bénéfice des populations locales, des habitants riverains ou voisins.
- L'Etat n'a jamais financé l'ONF pour cette fonction sociale.
- La question est : quelle forêt souhaitent les habitants et riverains de la forêt ?

L'ONF sera toujours le gardien des forêts mais il y a différentes façons d'envisager l'accueil du public.

- Exploiter une forêt, c'est la rendre accueillante pour le public.

FORÊT DE FAUSSES-REPOSES

M. DESNOS / Association Amis des Forêts de Versailles et Fausses Reposes : demande de VGP pour la gratuité des déchetteries pour l'ONF. Cette demande est dans les tuyaux.

GPSO est dans la même logique.

On ne peut pas demander à l'ONF de gérer seul cette contrainte des déchets.

Il faut continuer à faire des opérations forêts propres avec les associations.

M. GAUDENS : quelle est la stratégie de l'ONF pour la forêt ?

Est-ce que l'IBP est une solution pour bien expliquer la forêt ?

Il faut prendre en compte le ressenti du public sur la forêt.

Réponse ONF / Michel BEAL : nous connaissons le principe de l'IBP mis en place par les propriétaires privés.

L'IBP est un des indicateurs possibles, un des outils pour qualifier une forêt. Les RBD , RBI, les zones natura 2000, les ZNIEFF... sont des espaces étudiés et regardés depuis bien longtemps. Donc ces espaces forestiers protégés font partie de l'ADN de l'ONF et l'ONF suit d'autres indicateurs que l'IBP.

La gestion française fait cohabiter les 3 fonctions. Ce modèle est typiquement français, contrairement au modèle anglo saxon.

Une forêt comme Fausses-Reposes est plus compliquée à gérer qu'une forêt dans le Limousin car les principes de sécurité sont importants.

L'ONF a revu sa stratégie dans sa gestion : futaie irrégulière, bois façonné pour la qualité des chantiers, une gouvernance plus participative.

Cela implique que tous les aménagements de la forêt soient révisés par anticipation, ce qui est un travail énorme à mettre en place rapidement.

M. de NANTEUIL / Association AVECh : lorsque ces exploitations sont programmées, peut-on avoir des informations ?

Réponse ONF : l'acheteur a 18 mois pour exploiter une fois qu'il a acheté les bois. Nous avons parfois la date de démarrage de la coupe 48 h avant le début.

Néanmoins, il y a des actions de communication qui sont régulièrement faites au niveau de l'ONF.

Il existe aussi des relais d'informations.

Mme LEMOINE / Collectif Marnes Environnement : il y a beaucoup de branches au sol après qu'une exploitation soit faite.

FORÊT DE FAUSSES-REPOSES

Réponse ONF : ce sont les rémanents qui ne sont pas enlevés volontairement pour enrichir le sol. Les ronces, orties ... font également partie des composantes d'une forêt qui n'est pas un parc urbain.

Mme JACQUELINE / mairie de Vaucresson : va demander que la déchetterie soit gratuite pour l'ONF.

Elu de Marnes : sur cette communication difficile, l'ONF a mis en place un système d'information efficace qui est relayé par les associations. Il faut continuer sur cette voie.

Merci au travail mené.

Rappel du principe de plantation par l'ONF :

L'ONF favorise la régénération naturelle des arbres à partir des arbres semenciers.

Lorsque cela ne fonctionne pas pour des raisons physiques, climatiques, de sol... l'ONF réalise des plantations.

Mme AUDOUZE / Association AVECh : apparemment les chênes ne repoussent pas. Il y a des ronciers et des châtaigniers mais pas de chênes. Que va faire l'ONF ?

Il n'y a plus d'arbres mais des grumes en bord de chemin.

Réponse ONF : en matière de forêt, il ne faut pas se presser.

L'ONF ne va pas créer des alignements d'arbres en forêt (sauf exception).

Le châtaignier a toute sa place dans nos forêts.

Mme COMBALDIEU / Forêt Citoyenne : les îlots de vieillissement. Point à éclaircir sur les chiffres annoncés dans l'aménagement?

Sur les plantes invasives, Espaces doit être le pilier de cette réflexion.

L'ONF est favorable sur le principe d'un test sur une parcelle avec des divers modes d'intervention.

Séance levée à 19H10

Merci à tous